

ENTENTES DE PRINCIPE POUR LA FSE (CSQ) ET L'APEQ

« ENFIN, UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR LES ENSEIGNANTS » – MANON BERNARD, PRÉSIDENTE DE LA FSE

Québec, le 30 mai 2010. – La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT) et les comités patronaux de négociation sont parvenus vendredi soir dernier à une entente de principe au terme de la négociation sectorielle amorcée l'automne dernier.

« Nous avons trois cibles : les problématiques liées à l'intégration des élèves en difficulté dont la composition des classes, la réduction de la taille des groupes ainsi que la diminution de la précarité vécue par le personnel enseignant. Nous avons obtenu des réponses satisfaisantes à nos trois cibles, et les enseignantes et enseignants de tous les secteurs en profiteront. Ce sont des gains importants pour la réussite des élèves et le quotidien des enseignants », a déclaré M^{me} Manon Bernard, présidente de la FSE.

« Deux mois après la fin des contrats de travail, nous parvenons à une entente satisfaisante et négociée. Le fait que ce processus se réalise durant une même année scolaire est une première chez les enseignantes et enseignants. Cela témoigne de la rigueur et du sérieux du travail accompli. Il faut apprécier cela à sa juste mesure, d'autant plus que certains éléments seront en application dès la prochaine rentrée », a ajouté M. Serge Laurendeau, président de l'APEQ.

Les élèves, grands gagnants de cette entente

L'entente de principe conclue avec les organisations syndicales comprend une nouvelle approche qui permet de mieux répondre aux besoins des élèves en tenant compte notamment du niveau de difficulté de certains d'entre eux lors de la composition des groupes (facteurs de pondération, aussi appelée pondération *a priori*). De plus, dès 2010, une enveloppe spécifique de 20 M\$ sera disponible en soutien à la composition de la classe pour les élèves en trouble du comportement qui sont intégrés, permettant entre autres, leur pondération *a priori*, l'ajout de classes répit ou l'ajout de services. De plus, cette entente prévoit une importante diminution du nombre d'élèves par groupe pour l'ensemble du primaire, ainsi que pour la 1^{re} et la 2^e secondaire.

Les deux parties ont par ailleurs convenu que les discussions n'étaient pas terminées sur la question de l'intégration des élèves en difficulté. Des travaux à ce sujet seront donc entrepris à court terme dans l'objectif d'améliorer à la fois les conditions d'apprentissage de tous les élèves et les conditions d'exercice des enseignantes et enseignants.

« Dans le contexte actuel, nous sommes satisfaits de ce que nous avons obtenu. Même si nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire, nous pouvons dire que nous avons avancé dans le sens d'un nécessaire réinvestissement en éducation. Nous avons également fait la démonstration que nous pouvions faire les choses autrement. Pour la FSE et l'APEQ, si le personnel enseignant obtient davantage de moyens pour faire son travail, les élèves peuvent être considérés comme les grands gagnants de cette entente », ont conclu les leaders syndicaux.

Des changements intéressants ont également été apportés à la situation de précarité en emploi vécue par le personnel enseignant en améliorant de façon substantielle l'accessibilité aux contrats à temps partiel, et ce, tant au secteur des jeunes qu'en formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

Cette entente de principe sera soumise aux assemblées générales des syndicats affiliés d'ici la fin de juin. Précisons qu'elle prévoit à terme un investissement de plus de 200 M\$ récurrents pour le personnel enseignant des commissions scolaires du Québec, permettant ainsi l'embauche d'au moins 3 100 nouveaux enseignants et enseignantes.

Le Front commun, qui représente la FSE (CSQ) et l'APEQ, poursuit ses discussions à la table centrale en ce qui concerne les salaires, la retraite et les droits parentaux.

Pour en savoir plus sur les principaux éléments de cette entente, les médias sont invités à contacter la FSE, l'APEQ ou une présidence d'un syndicat affilié à la FSE.

Profil des organisations

La FSE et l'APEQ représentent près de 70 000 enseignantes et enseignants à tous les secteurs d'enseignement, tant au préscolaire, au primaire et au secondaire qu'à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Elles négocient en cartel au nom de la vaste majorité du personnel enseignant des commissions scolaires francophones et de l'ensemble du personnel enseignant des commissions scolaires anglophones du Québec. Elles sont membres du Front commun.